

Réunion du 20 mars 2026

Présents : Dugué, Grenon, Jeanneau, Durot, Moreau, Julliard, Carmagnac, Audebert, Vincent, Petiot, Bodet, Pothier, Mornet, Sauvaget, Thiré

Secrétaire de séance: M BODET Morgan

<<<<<→>>>>

M. Dugué maire jusqu'à désignation du nouveau représentant de la commune procède à l'appel, il donne ensuite la présidence à M. VINCENT Daniel en tant que doyen du nouveau conseil municipal.

M. VINCENT ouvre la séance en désignant comme secrétaire de séance le plus jeune conseiller municipal M. Morgan BODET. Il nomme également M. Fabrice MOREAU et Mme Christine GRENON assesseurs.

M. VINCENT propose au conseil municipal de procéder à l'élection du Maire et lance un appel à candidature :

M. Christian DUGUÉ propose sa candidature à l'élection du Maire.

Chaque conseiller passe au vote. Mme GRENON et M MOREAU procède au dépouillement qui se compose de 15 bulletins. 15 voix pour M. DUGUÉ - 0 Abstentions

M. DUGUÉ est réélu Maire pour ce nouveau mandat.

M DUGUÉ remercie les conseillers et souhaite un excellent mandat à l'ensemble de l'équipe. Il reprend la présidence de la séance.

M. le Maire donne lecture de la charte de l'élu local. Une copie est remise à chaque conseiller municipal.

M. le Maire explique au Conseil Municipal que lors des précédents mandats, il y avait 4 adjoints et propose de reconduire les adjoints sortants M. JEANNEAU, Mme GRENON, M. MOREAU ainsi que Mme JULLIARD.

Il demande à l'assemblée si une autre liste a été constituée. Devant l'absence d'autre candidature, le conseil municipal procède au vote des adjoints : 15 voix pour – 0 contre.

La liste M. JEANNEAU, Mme GRENON, M MOREAU, Mme JULLIARD est élue à l'unanimité.

M. le Maire propose à l'ensemble des conseillers de voter lors du prochain conseil municipal un conseiller délégué pour la gestion des salles et la gestion de l'emploi du temps de l'agent technique.

M. le Maire propose au conseil municipal de voter l'indemnité au Maire et aux adjoints :

- Indemnité du Maire 1820,96€ brut

- premier adjoint indemnité maximum soit 483,81 €

- à hauteur de 50 % pour les 3 autres adjoints

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

Délégations de pouvoir au maire :

M. le Maire donne lecture de la proposition de délégation de pouvoir.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette délibération.

Elections des délégués aux différents syndicats :

- SDEER : M. Fabrice MOREAU
- Syndicat de la Voirie : M. Christian DUGUÉ
- SOLURIS : M Roland JEANNEAU – Suppléant : M. Etienne MORNET
- Conseiller défense : Philippe CARMAGNAC Suppléante Marie-José DUROT
- FDGDON17 : Karine JULLIARD, Alexandre THIRÉ
- Calamités Agricoles : Christian DUGUÉ Suppléante Isabelle SAUVAGET

M. le Maire donne lecture des différentes commissions afin que les conseillers puissent y réfléchir avant de les constituer.

M. Houles demande s'il pourra participer aux commissions affaires scolaires et bâtiments en tant que suppléant.

M. le Maire explique que les personnes extérieures au conseil municipal ont la possibilité de siéger au sein des différentes commissions. Les décisions sont ensuite validées par le conseil municipal.